

## **Missions d'assurance selon la NAS 950 – Audits autres que la révision des comptes annuels classique**

La profession doit de plus en plus contrôler des éléments autres que des informations financières historiques. Dans ce cas, c'est la NAS 950 «Missions d'assurance autres que les missions d'audit ou de review (examen succinct) d'informations financières historiques» qui s'applique.

EXPERTsuisse a adapté la NAS 950 suite aux développements internationaux de l'ISAE 3000 (revised), sur laquelle repose justement la NAS 950. Ces modifications entrent en vigueur le 1er août 2020.

La NAS 950 remaniée constitue entre autres déjà la base du nouveau mandat d'audit relatif à la «vérification des analyses de l'égalité des salaires» selon la loi sur l'égalité (cf. ci-après).

### **Lien(s) et téléchargement(s)**

- [Fiche d'information Missions d'assurance NAS 950 \(01-2024\)](#)
- [News technique – Missions d'assurance selon la NAS 950 – Audits autres que la révision des comptes annuels classique](#)